



# ASSOCIATION VENDÉENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

## CR des Assemblées Générales



### 1. DATE :

- Dimanche 6 février 2022

### 2. LIEU :

- Restaurant Le Val de Vie – Le Poiré Sur Vie

En raison d'une modification proposée des statuts, les membres de l'association se réunissent tout d'abord en AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) qui sera suivie d'une AGO (Assemblée Générale Ordinaire).

### 3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

#### 3.1. Ouverture de l'Assemblée

Le Président André CASSERON remercie les participants ainsi que les adhérents nous ayant transmis leur pouvoir.

Quelques invités se sont excusés de leur absence et sont représentés :

- **Jean-Marc FERRAND** (président de l'Association Bretonne),
  - o Représenté par **Bernard JACQUET** (section Loire-Atlantique, il remercie les accueillants vendéens au nom des pèlerins bretons)
- **Vincent JUHEL** (chef de projet à l'Association des amis des chemins du Mont Saint-Michel),
  - o Représenté par **Anthony GROUARD** (administrateur dans cette même association).
- **Henri CARRÉ** (président de l'Association des Deux-Sèvres),
  - o Représenté par **Colette DEVANNE** (membre de cette même association).

À 10h15, le président déclare **ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire** :

| Nombre d'adhérents en 2021 | Nombre d'adhérents Présents | Nombre d'adhérents Représentés (pouvoirs) | Nombre de non adhérents en 2021 présents |
|----------------------------|-----------------------------|---|--|
| 287                        | 106                         | 42  | 5  |
| (Dont 4 gratuits)          | 148                         |   |  |
|                            | Soit 51,57 %                |   |  |

Il n'y a pas de quorum, l'AGE peut se dérouler normalement. La proposition de vote à main levée est acceptée.

Le président explique ce qui a motivé cette proposition de modification des statuts (donc, la tenue d'une AGE (Assemblée Générale Extraordinaire)) :

- **Lors de l'AGE de 2019**, nous avons procédé à une modification partielle de nos statuts, sur un point précis, à l'article 7 : Administration, sur la durée du mandat des administrateurs et la mise en place du renouvellement des membres du Conseil d'Administration par tiers sortant.
- Le Conseil d'administration **a souhaité aller plus loin dans la révision** des statuts et procéder à une adaptation en fonction de nos pratiques. Nous avons consacré une partie de notre réunion de CA préparatoire à l'AG pour revoir, adapter et reformuler certains articles (le 13 janvier 2022).

Ces modifications portent sur 3 axes importants :

- **Sur l'identité** : sa dénomination, objet et membres – articles 1 à 6 :  
Suite à la décision de baliser le chemin Vendéen vers le Mt St Michel, le changement de la dénomination affirme notre engagement sur ce chemin et envers les pèlerins (Accompagnement et Accueil).
- **Sur le conseil d'Administration** – articles 7 et 8 :  
La modification proposée codifie notre pratique effective depuis plusieurs années.
- **Sur les compétences de l'organe délibérant.** – Articles 9 à 12 :  
Des corrections et mises aux normes des statuts « type loi 1901 ».

La proposition de modification des statuts a été envoyée en amont de l'AGE à chaque adhérent. Le Président propose de passer tous les articles en revue afin de recueillir toutes les observations.

Il propose quelques nouvelles modifications à apporter en supplément de celles déjà proposées. Cela concerne :

- Article 2 → Ajouter la phrase suivante :  
***d'organiser des sorties, manifestations à caractère social et culturel.***
- Article 8 → Modifier la dernière phrase :  
Chaque membre du Conseil d'Administration présent lors d'une réunion de CA peut être porteur du pouvoir d'un autre membre absent, sur un ***ou plusieurs points précis de l'ordre*** du jour établi.
- Article 10 → Modification de la dernière phrase :
- Si le Conseil d'Administration en exprime le souhait ou sur la demande de la ***majorité absolue (la moitié plus 1 voix)*** des membres de l'association, une Assemblée Générale Extraordinaire peut être réunie suivant les formalités prévues à l'article 9.

Quelques remarques sont formulées :

- Mention sur le droit à l'image → il peut être mentionné dans un règlement intérieur.
- Liste des motifs de radiation → Suggestion : peut-être indiquer au dos du bulletin d'inscription les droits et devoirs de l'adhérent.
- À l'article 4, les accueillants ne sont pas mentionnés comme membres → Un accueillant devient membre de l'association lors de son adhésion (par acquittement de sa cotisation).

Nous passons ensuite au vote de la proposition de modification des statuts :

- **La modification des statuts est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.**

En annexe, le document des statuts modifié et approuvé.

Le président clôture alors l'Assemblée Générale Extraordinaire.

#### **4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le président déclare **ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire** :

##### **4.1. Mot d'accueil (par André CASSERON, président)**

Depuis notre dernière assemblée de juin 2021, l'association Vendéenne des pèlerins de Saint Jacques a poursuivi ses activités, fidèle à ses engagements et à ses objectifs. Dans un contexte sanitaire en constante modification, nous avons souhaité conserver le contact avec vous, les adhérents et amis, nous avons mis en œuvre les actions de rencontre et de partage habituelles, et avons tenu à nous manifester pendant l'Année Sainte (dite Jacquaire). Cette année est importante pour nous, les pèlerins, et même si nous n'avons pas pu franchir la porte de la cathédrale de Santiago, nous avons célébré notre Saint Patron de façon solennelle à Maillé dans une ambiance chaleureuse.

##### **4.2. Rapport moral (par Marie-Thérèse BOUTHEAU, secrétaire)**

Je certifie que l'association vendéenne des pèlerins de Saint-Jacques a fonctionné correctement malgré la situation sanitaire de début d'exercice.

**Sur l'année civile 2021,** Le conseil d'administration s'est réuni trois fois,  
Le bureau s'est réuni une fois.

- **Le 14 janvier, le CA s'est** réuni au Centre Saint-Hilaire, avec comme objectifs :
  - o Le premier est de définir sous quelle forme et dans quel lieu pourrait se dérouler la prochaine Assemblée Générale (celle de 2021 portant sur l'exercice 2020), en tenant compte des contraintes liées à la crise sanitaire,
  - o D'initier la transition de maintenance du site internet (pour que cette maintenance passe dans la main des administrateurs).

#### Décisions prises :

- Nous avons pris la décision de porter sur la liste des accueillants familiaux uniquement les coordonnées des accueillants volontaires. Nous avons pris aussi la décision de ne pas mettre cette liste téléchargeable sur le site.
- Autre décision importante prise ce jour-là : à l'unanimité des administrateurs présents, il a été décidé de baliser le Chemin Vendéen vers Compostelle dans le sens Sud – Nord (donc, en direction du Mont Saint Michel).

Notre réunion s'est arrêtée alors que nous n'avions pu aborder tous les sujets prévus à l'ordre du jour.

- **Le 25 mars, le bureau** s'est réuni chez Christian THOMAS aux CLOUZEUX qui, pour cette occasion, a été invité à la réunion de bureau.

#### Principal objectif :

- Organisation de l'Assemblée Générale le 19 juin aux Établières à la Roche S/Yon.

Lors de cette réunion de bureau, plusieurs propositions ont été émises et présentées aux membres du Conseil d'Administration pour approbation, parmi les principales :

- Proposition N° 1 au CA : Organisation et tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire le samedi 19 juin en présentiel au Lycée des Établières.
- Proposition N° 2 au CA : Acceptation de la candidature de Bernard SACHOT comme nouvel Administrateur.
- Proposition N° 4 au CA : Adhésion à la FFACC (Fédération Française des Associations des Chemins de Compostelle).
- Proposition N° 5 au CA : Acquisition d'une carte bancaire pour régler les frais.
- Proposition N° 7 au CA : Maintien de la sortie de Mouchamps.

Les propositions ont toutes été acceptées par les membres du Conseil d'Administration.

- **Le 19 juin, le Conseil d'Administration** s'est réuni juste après la tenue de l'Assemblée Générale pour élire le nouveau bureau (André CASSERON, président, Michel GUÉDON, vice-président, Norbert NASSIVET, trésorier, Brigitte BOUERY, trésorière adjointe, Marie-Thérèse BOUTHEAU, secrétaire et Gabrielle HERBRETEAU, secrétaire adjointe).
- **Le 10 octobre, le Conseil d'Administration** s'est réuni au centre Saint-Hilaire à La Roche S/Yon :
  - Point sur la vie de l'association (finances, sorties jacquaires, balisage vers le Mont Saint-Michel, Commission communication, Clarification des relations avec Louis CAZAUBON, ...).
  - Lancement de la commission Patrimoine et Histoire, de la rencontre « Partageons l'après-chemin »).

#### **4.3. Rapport d'activités (par Marie-Thérèse BOUTHEAU, secrétaire)**

(Voir le rapport d'activités détaillé en annexe)

##### 4.3.1. Assemblée Générale

- Le samedi 19 juin : Assemblée Générale

##### 4.3.2. Sorties jacquaires

- Le samedi 29 mai : inauguration des 2 premiers clous et panonceau à Vendrennes et Mouchamps,
- Le dimanche 25 juillet : fête de la Saint-Jacques de Maillezais à Bazoin (1 clou et 1 panonceau à Maillé),
- Le jeudi 10 septembre : Journée à Fontevraud,
- Le samedi 2 octobre : Un clou et un panonceau à Saint-Georges de Montaigu,
- Le samedi 6 novembre : de Bourneau à Saint-Michel le Cloucq, 2 clous et 2 panonceaux,
- Le samedi 11 décembre : Givrand.

##### 4.3.3. Commission Communication

- Le mardi 9 février : kakémonos, affiches, pochettes, validation du projet de cloutage des communes,
- Le vendredi 29 octobre : Panneaux entrée et sortie du chemin, organisation de la rencontre « Partageons l'après-chemin ».

##### 4.3.4. Partageons l'après-chemin

- Le vendredi 3 décembre : Rencontre « Partageons l'après-chemin ».

##### 4.3.5. Commission balisage

- Le vendredi 26 novembre : Réunion de la commission balisage en prévision du balisage vers le Mont Saint-Michel.

#### 4.3.6. Commission Patrimoine – Histoire

- Le vendredi 19 novembre : 1<sup>ère</sup> rencontre de la commission Patrimoine – histoire.

#### 4.3.7. Réunion des accueillants

- Le samedi 26 juin : Réunion des accueillants à Mouchamps.

#### 4.3.8. Revue Le Jacquet

- 2 revues : N° 41 et N° 42 → à partir de cette assemblée générale, possibilité de s'abonner aux 2 revues annuelles pour un montant de 10 €.

#### 4.3.9. Les aidants au départ

- 5 aidants au départ : Michel GUÉDON (La Roche S/Yon), Bernard SACHOT (La Garnache), André CASSERON (L'Aiguillon S/Mer), Gérard OUVRARD (Les Herbiers) et Patricia COURCOULT (Thiré).

#### 4.3.10. L'AG de FFACC

- Du vendredi 8 au dimanche 10 octobre : André CASSERON participe à l'AG à Orléans.

#### 4.3.11. Travail quotidien

- Gestion des Accueillants, Adhérents, pèlerins, ...

Nous passons ensuite au vote du rapport moral et du rapport d'activités :

- Les rapport moral et d'activités sont **approuvés à l'unanimité des présents et représentés.**

#### 4.4. Rapport financier (par Norbert NASSIVET, trésorier)

(Voir le rapport financier en annexe)

- Montant de la cotisation pour 2023 : 13 €.
- Montant de l'abonnement annuel du Jacquet pour 2022 (2 revues en version papier) : 10 €.
- Lors du dernier Conseil d'Administration, il a été décidé d'offrir une pochette à chaque remise d'un carnet de pèlerin. *Une suggestion pendant l'AGO : remettre également un flyer de webcompostella lors de la remise du carnet de pèlerin.*

Nous passons ensuite au vote du rapport financier et montant des « cotisation et abonnement » pour 2023 :

- Le rapport financier et le montant des « cotisation et abonnement » sont **approuvés à l'unanimité des présents et représentés.**

#### 4.5. Rapport d'orientation (par André CASSERON, président)

Sur les actions engagées par décisions de l'AG et du CA :

##### 4.5.1. Le CHEMIN VENDÉEN

##### 4.5.1.1. Balisage et le classement au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) – (Gérard)

##### **Constitution et élargissement des équipes de baliseurs pour une tâche double :**

- Répertorier et quantifier les besoins en matériel pour baliser en direction du Mt St Michel (objectif : fin d'année 2022)
- Établir le tracé du chemin en conformité avec les chemins déjà classés PDIPR dans le département.
  - o Pour vérifier le classement PDIPR, nous sommes en lien avec les mairies concernées, les services du département et de la FFR85. C'est un long travail qui va nous prendre toute l'année.

##### 4.5.1.2. La pose de panneau à l'entrée et à la sortie du Chemin :

- Le projet du panneau d'entrée sur le Chemin à Cugand est en cours de validation et de réalisation.
- Le projet du panneau de sortie du Chemin à Bazoin est bloqué par les services de l'État (PNR : Parcs Naturels Régionaux) et de la DREAL (la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

##### 4.5.1.3. Accueil sur le chemin :

- Liste des accueillants : décision de mettre à disposition la liste des accueillants familiaux sur le site.
- Rencontre des accueillants début avril à Mouchamps (à confirmer)

#### 4.5.2. ACTIVITÉS

##### 4.5.2.1. Les sorties programmées : (Christiane)

- Corcoué S/Logne (26/03), Le Tablier (23/04), Saint-Mesmin (2Sèvres) (25/06), Grammont (25/07), Beauvoir S/Mer (15/10), Talmont Saint-Hilaire (03/12).
- Les dates peuvent être modifiées → Le planning des activités est consultable à partir du site.

##### 4.5.2.2. La Convergence du Bourdon Breton : (André)

- L'association bretonne des amis de Saint-Jacques a le projet de porter un bourdon de Bretagne à Fisterra. Le Bourdon va donc traverser notre département.
- Nous avons prévu d'accompagner ce bourdon pendant 7 jours du 29/07 au 04/08, nous sommes libres de l'organisation. Une fiche de préinscription a été préparée et sera proposée aux adhérents.

#### 4.5.3. COMMUNICATION

##### 4.5.3.1. Le Jacquet :

- Le maintien des 2 N° par an – Projet de revoir la densité et la longueur des articles.
- L'édition papier et l'envoi pour ceux qui le souhaitent, pour un coût de 10€.

##### 4.5.3.2. Des flyers d'information

- À distribuer aux demandeurs de credencials et à mettre à disposition dans les lieux d'accueil des pèlerins : Le Puy-en-Velay, St Jean-P-d-Port.

##### 4.5.3.3. Rencontre et information aux « hospitaliers »

- Un certain nombre d'adhérents sont volontaires et bénévoles pour apporter leur contribution à l'accueil dans les gîtes sur les chemins (en France et en Espagne) pour des périodes diverses. Ce sont des habitués qui répondent aux demandes formulées par des liens divers ou par notre service.
- Mise en place d'un temps de partage et de communication, ou un temps d'information pour ceux qui souhaiteraient s'engager dans ce service ?

#### 4.5.4. ACCOMPAGNEMENT des pèlerins :

- **Avant le départ** : projet de permanence dans 3 points du département, afin de répondre aux questions que se posent les potentiels partants sur le chemin. Cela n'empêche pas la demande de rencontre auprès des « aidants au départs » pour la délivrance de la credencials et les demandes de renseignements. Aller au plus près des futurs pèlerins et peut-être tisser des liens.

Lieux : Luçon (19/03) – Challans (19/03) et les Herbiers (05/03).

- **Au retour** : « la rencontre de « Partageons l'après-chemin », que nous reprogrammerons en fin d'année, dans les mêmes conditions d'animation que celle de 2021. Toujours réservées aux pèlerins de l'année.

#### 4.5.5. Projet de Budget 2022

Le projet de budget 2022 est présenté par le président :

Voir le projet de budget en annexe.

Nous passons ensuite au vote du rapport d'orientation et du budget associé pour 2023 :

- Le rapport d'orientation et le budget associé sont **approuvés à l'unanimité des présents et représentés.**

#### 4.6. Élection au Conseil d'Administration par André CASSERON

Voilà les tiers actuels avec les années d'élection, et de renouvellement :

|   | 1 <sup>er</sup> tiers : 2020/23 |    | 2 <sup>ème</sup> tiers : 2021/24 |    | 3 <sup>ème</sup> tiers : 2022/25 |
|---|---------------------------------|----|----------------------------------|----|----------------------------------|
| 1 | Brigitte BOUERY                 | 6  | André CASSERON                   | 11 | Nicole BLANCHARD                 |
| 2 | Michel GUEDON                   | 8  | Colette DEVANNE                  | 12 | Marie-Thérèse BOUTHEAU           |
| 3 | Henri MORNET                    | 8  | Christiane MONTASSIER            | 13 | Patricia COURCOULT               |
| 4 | Norbert NASSIVET                | 9  | Gérard OUVARD                    | 14 | Gabrielle HERBRETEAU             |
| 5 | Christian THOMAS                | 10 | Bernard SACHOT                   | 15 | Michel ROY                       |

Norbert NASSIVET du 1<sup>er</sup> tiers a présenté sa démission.

Le 3<sup>ème</sup> tiers est renouvelable, Gabrielle HERBRETEAU ne se représente pas.

En conformité avec les nouveaux statuts votés en AGE :

- Pas de nouveaux candidats pour entrer en CA cette année,
- Les appels à candidature se feront ultérieurement avec cooptation éventuelle des candidats.

Selon les statuts, le Conseil d'Administration peut être constitué de 11 à 15 membres.

Nous présentons donc à votre approbation, le renouvellement du 3<sup>ème</sup> tiers (2022) sortant pour 4 membres. 2 postes restent disponibles (1 dans le 1/3 et 1 dans le 3/3).

#### Bulletin de vote 2022 :

|                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| Candidat sortant     | Nicole Blanchard       |
| Candidat sortant     | Marie-Thérèse BOUTHEAU |
| Candidat sortant     | Patricia COURCOULT     |
| Candidat sortant     | Michel ROY             |
| Ne se représente pas | Poste libre au 3/3     |
| Démissionnaire       | Poste libre au 1/3     |

- Le 3<sup>ème</sup> tiers (avec les 4 candidats) est **approuvé à l'unanimité des présents et représentés.**

**Le président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.**

#### 5. STATISTIQUES

Le président présente ensuite quelques statistiques :

- Sur les adhérents,
- Sur les carnets de pèlerins remis,
- Sur les pèlerins sur le chemin vendéen.

#### 6. REMERCIEMENTS

Le président remercie les administrateurs et tous ceux qui œuvrent pour l'association, Notamment ceux qui arrêtent leur mission aujourd'hui :

- Gabrielle HERBRETEAU à qui est remise une de ses photos sur toile,
- Norbert NASSIVET, ex-trésorier, à qui est remis un bon-cadeau restaurant.

La journée se poursuit par le déjeuner sur place (108 participants).

## 7. TÉMOIGNAGES

L'après-midi a été consacré à 3 témoignages :

- Tout d'abord, **celui de Dominique SOULARD**, qui est parti sur les chemins pour récolter des fonds pour la SNSM. Dominique nous a présenté quelques photos de sa pérégrination depuis les Sables d'Olonne jusqu'à Saint-Jacques via le Norte.
- **Le Père ROLAND GAUTREAU** nous a ensuite parlé des voyages – pèlerinages qu'il organise depuis plusieurs années. En une semaine, les pèlerins empruntent le bus et marchent de 5 à 15 km par jour (selon les pèlerinages). Cela permet aux personnes qui ne pourraient réaliser le chemin à pied dans sa totalité de se rendre à Saint-Jacques : du temps en bus, des temps de marche, parfois en silence, des visites, des temps spirituels pour conserver l'esprit « pèlerinages » et aussi la rencontre avec les autres pèlerins. Le père Roland est à la recherche de personnes qui pourraient assurer l'intendance pendant les pèlerinages et aussi gérer en amont le côté financier.
- Puis, **Norbert NASSIVET** nous a relaté avec beaucoup d'humour la dernière partie de son défi de marcher tous les jours de l'année sur un chemin de Saint-Jacques. Le 21 novembre 2021, il est parti de Valence (en Espagne) jusqu'à Saint-Jacques où il est arrivé le 8 janvier 2022. L'humour cache une réalité plus difficile à laquelle il a été confronté pendant son périple : le froid, la pluie, la solitude, parfois, le manque de nourriture ; heureusement, il était épaulé par Raymonde pour les réservations de ses hébergements, et quelques adhérents ont maintenu une communication avec lui, ce qui lui a permis de tenir et d'arriver à terme. Félicitations à lui.

La journée s'est terminée par une messe célébrée dans l'église du Poiré S/Vie pour ceux qui le souhaitent.

Le 06 février 2022,  
Le Président  
André CASSERON

La Secrétaire  
Marie-Thérèse BOUTHEAU

